



association étudiante du cegep de saint-laurent

PROCES VERBAL

CONGRES D'ORIENTATION

10 avril 1984

PRESENCES:

Denis Simard	Café étudiant
Jean-François Michaud	"
Bruno Raffie	"
Geneviève Piché	"
France Gascon	"
Pascale Gauthier	"
Jean-François Michaud	"
Brigitte Desrosiers	"
René Dansereau	Librairie Laurentienne
Mylène Dufour	"
Rosaire Bédard	Module d'assainissement
Jean-Luc Trudel	Imprimerie (L'ISE)
Yvon D'Astous	Ghetto Bleu
Florida Vandette	"
Linda Liu Mar Thin	Ateliers d'art
Louise Lefaiivre	Animatrice
Yvan Boileau	Animateur
Luc Riccio	Module de technique
Marc Laussier	"
Charles Pestfeau	Observateur
Marie-Josée Fotte	Observatrice
Eric Lespérance	Exécutif
Benoît Grenier	"
Philippe Paradis	"
Sylvain Campeau	"
Urbain Prigent	"

1.

N.B: Les documents relatifs au congrès se trouvent en annexe.

ORDRE DU JOUR

Tel qu'adopté:

10h00 1.

1. Ouverture du congrès
2. Election du praesidium
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture du rapport
5. Discussions sur le rapport

12h00

Dîner

13h00

6. Débat ANEQ-FAECQ
7. Discussion des propositions
8. Fermeture du congrès

Amendement: D'ajouter un point 3a à l'ordre du jour: Adoption des modalités du congrès et enregistrement des modules présents:

Proposé par: Philippe Paradis

Appuyé par: Benoît Grenier

Rejeté à majorité

Proposition: Un vote par organisme en premier lieu. Ensuite un vote par étudiant-e présent-e.

Proposé par: Philippe Paradis

Appuyé par: Benoît Grenier

Rejeté à majorité

~~Proposition: A l'exception des votes unanimes, que l'on soumette~~

2.

Proposition: A l'exception des votes unanimes, que l'on soumette ces propositions en assemblée générale.

Proposé par: Yvon D'Astous

Appuyé par: Benoît Grenier

Adopté à majorité

1. OUVERTURE DU CONGRES

2. ELECTION DU PRAESIDIUM

Président: Yvan Boileau remplacé par Urbain Prigent

Secrétaire: Sylvain Campeau remplacé par Marie-Josée Hotte

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ceci a été fait plus haut.

4. LECTURE DU RAPPORT

Philippe Paradis fait la lecture du Manifeste de l'AECSL.
Discussions sur la proposition.

Philippe Paradis fait la lecture du rapport.

Lecture des amendements proposés à la charte.
Discussions

Benoît Grenier fait la lecture du projet de nouvelle politique budgétaire.

Le congrès est ajourné de 12 h 30 à 13 h 00.

3.

Proposition: De revenir à l'ordre du jour initial. 15 minutes
chacun et une période de questions de 15 minutes.

Proposé par: Philippe Paradis

Appuyé par: Benoît Grenier

Adopté à l'unanimité

6. DEBAT ANEQ-FAECO

Le représentant de l'ANEQ est Jean Robitaille

Le représentant de la FAECO est Denis Alain.

7. DISCUSSIONS DES PROPOSITIONS

* représente les changements apportés à la suite des propositions
du rapport par les gens présents au congrès.

2.4 Tous-tes les non-membres ne peuvent s'impliquer dans les
organismes à moins d'un avis contraire de la chambre des re-
présentant-e-s.

*changer "chambre des représentant-e-s" par "conseil central"

Proposé par: Denis Carbonneau

Appuyé par: Urbain Prigent

Adopté à l'unanimité

3.2 Pour être légale, l'assemblée générale doit être convoquée
une semaine à l'avance aux membres de la chambre des repré-
sant-e-s et par un avis public à trois jours ouvrables avant la
tenue de l'assemblée.

*Remplacer "convoquée" par "annoncée".

Remplace: "chambre des représentant-e-s" par "conseil central".
Ajouter "régulière" après "assemblée générale"

Proposé par: l'exécutif

Adopté à majorité

4.

Proposition privilégiée: Se prononcer sur le principe de la chambre des représentant-e-s.

Proposé par: Brigitte Desrosiers

Appuyé par: Christian Biron

Adopté à majorité

Proposition: De modifier l'article 4.2 dans le rapport: "La chambre des représentant-e-s regroupe: Les représentant-e-s étudiants à la commission pédagogique
Les représentant-e-s des organisations reconnues
Les représentant-e-s des modules
Les représentant-e-s des classes de français"
en ajoutant "services reconnus", en remplaçant "organisations" par "organismes" et en laissant tomber "classes de français".

Proposé par: l'exécutif

Le droit de répondre aux questions est accordé à Philippe Paradis.

Rejeté à majorité

Proposition: D'établir un réseau d'information avec un/e représentant/e par classe. L'objectif sera la diffusion et la décentralisation de l'information.

Proposé par: Jean-François Veilleux

Appuyé par: Christian Biron

Adopté à majorité

-Maintenant: "chambre des représentant-e-s" sera remplacé par "conseil central".

3.7 Aucune activité étudiante ne peut avoir lieu lors d'une assemblée générale ou une réunion de la chambre des représentant-e-s. (remplacé par conseil central).

*3.7 étant en effet 3.6b dans la charte, l'écrire comme tel.

Proposé par: l'exécutif

Adopté à majorité

5.

Amendement: Enlever "conseil central" de la proposition précédente.

Proposé par: René Dansereau

Appuyé par: Brigitte Des Rosiers

Adopté à Majorité

3.8 Un avis public est: Une annonce à la radio étudiante
Une publication
Une affiche par babillard

Il doit mentionner l'heure, la date, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée.

*3.8 étant en effet 3.6c dans la charte actuelle, l'écrire comme tel.
Ajouter "et" après chaque énoncé.

Proposé par: l'exécutif

Adopté à majorité

4.1 Les réunions de la chambre des représentant-e-s (maintenant conseil central).
sont tenues à tous les premiers jeudis de chaque mois à l'exception des périodes
de vacances. Ces réunions sont convoquées à deux jours ouvrables par un avis
public.

*Remplacer "2 jours ouvrables" par "3 jours ouvrables".

Proposé par: l'exécutif

Adopté à l'unanimité

4.1 Les réunions de la chambre des représentant-e-s (remplacé par conseil central)
sont tenues à tous les premiers jeudis de chaque mois à l'exception des périodes
de vacances. Ces réunions sont convoquées à deux jourssouvrables par un avis
public.

*Remplacer "2 jours ouvrables" par "3 jours ouvrables".

Proposé par: l'exécutif

Adopté à l'unanimité

4.3 Les représentant-e-s sont élu-e-s par l'assemblée, l'organisme ou la classe

6.

qu'ils /elles représentent.

4.4 Les représentant-e-s voient à la diffusion de l'information de l'association étudiante et veillent à communiquer à la chambre la position de leur domaine respectif.

Proposition: Retirer les propositions 4.3 et 4.4.

Proposé par: René Dansereau

Appuyé par: Brigitte Des Rosiers

Adopté à majorité

5.1, 5.2, 5.3, 5.4. (voir en annexe dans le rapport)

*Remplacer "comité trésorerie" par "comité finances".
Ajouter "comité sportif" à 5.4

Proposé par: l'exécutif

Amendement: Enlever les propositions 5.1 et 5.3.

Proposé par: René Dansereau

Appuyé par: Mylène Dufour

Adopté à majorité

-Urbain Frégent remplace Yvan Boileau à la présidence.

Proposition: Voter sur le principe d'un local de réunions et que l'on amène le choix en conseil central.

Proposé par: René Dansereau

Appuyé par: Christian Birón

Adopté à l'unanimité

6.3 Secrétaire aux relations de travail

e) Est responsable des relations avec l'administration

*

7.

*Enlever "secrétaire aux relations de travail" et le remplacer par "secrétaire aux relations internes".

Adopté à majorité

5.4 (voir en annexe dans le rapport pour le texte de la proposition)

*Remplacer "comité aux relations de travail" par "comité aux relations internes".
(découle de 6.3)

Proposition privilégiée: De passer aux points "comptabilité" et "code de procédures".

Proposé par: Jean-François Michaud

Appuyé par: Bruno Rafie

Adopté à majorité

COMPTABILITE

Proposition: La mise en dépôt de ce point

Proposé par: Yvon D'Astous

Appuyé par: Eloridá Vandette

Adopté à Majorité

Proposition: Négociations sur l'achat d'un ordinateur. Que l'exécutif aille voir les prix et les services.

Proposé par: Yvon D'Astous

Appuyé par: Eloridá Vandette

Adopté à l'unanimité

CODE DE PROCÉDURES

-Projet ce code de procédures préparé par Marcel Boutin et Stéphane Desjardins.

8.

-Former un comité

-Retrait du point "code de procédures".

Proposit-on: Ajourner le congrès jusqu'en prochain conseil central qui se tiendra jeudi prochain à 12 h 30 au B-118.

Proposé par: Philippe Paradis

Appuyé par: Sylvain Campeau

Adopté à majorité